
POUR UN SECTEUR MINÉRAL QUÉBÉCOIS DYNAMIQUE

Rouyn-Noranda, le 2 juillet 2009 - L'Association de l'exploration minière du Québec (AEMQ) désire exprimer sa satisfaction suite au lancement de la première stratégie minérale québécoise. Le message véhiculé par le gouvernement dans cette stratégie est très clair. Il s'agit d'une stratégie de développement du secteur minéral, visant à créer de la richesse pour tous les Québécois, de manière responsable et dans le respect de l'environnement et des communautés. L'AEMQ adhère entièrement aux trois grandes orientations de ce projet de société.

Cette annonce fait suite à une période de consultation et d'examen de la situation de l'industrie et des communautés par le gouvernement. De plus, elle donne suite à toutes les recommandations contenues dans le rapport du Vérificateur général, incluant la réévaluation du régime de redevances.

En matière de développement du potentiel minéral, l'AEMQ est heureuse de constater la volonté du gouvernement d'accélérer le développement du potentiel minier nordique du Québec et de se donner les moyens de le faire en supportant la recherche et le développement, la formation de la main-d'œuvre et la croissance des activités de Géologie Québec. Ces actions devraient permettre à la province de continuer à se positionner comme une des meilleures juridictions au monde au niveau de l'exploration minérale.

En matière d'environnementale, l'AEMQ est aussi heureuse de constater que le gouvernement reconnaît la qualité du programme e3 et de sa nouvelle version e3 Plus. Ce programme vise à fournir aux entreprises d'exploration minière un cadre pour une exploration minière responsable et il tient compte des attentes des communautés d'accueil. De plus en plus d'entreprises d'exploration minière adhèrent au programme e3 Plus, démontrant ainsi la préoccupation des entreprises d'exploration en ce qui concerne l'environnement.

En matière de relations avec les communautés, l'AEMQ rappelle cependant que dans bien des cas, les travaux d'exploration minière sont très ponctuels et laissent une faible empreinte sur le territoire, après restauration. Les exigences en matière de consultation et d'information du public devront donc être en lien avec l'importance des travaux d'exploration effectués. D'ailleurs, l'AEMQ va poursuivre le développement de son portail sur l'exploration minière au Québec sur son site Internet afin d'informer la population sur les principaux projets d'exploration de ses membres, et ce, partout au Québec.

L'AEMQ s'engage à collaborer avec tous les intervenants afin de concrétiser les actions visant à implanter ce projet de société, lequel favorisera et encadrera le développement minéral du Québec.

L'AEMQ a pour mission de favoriser l'élaboration, l'application et la diffusion de pratiques d'avant-garde en exploration et ainsi contribuer au développement économique et social de façon durable et responsable. Elle compte plus de 125 membres corporatifs et 1 100 membres individuels provenant de tous les segments de l'industrie de l'exploration minière québécoise et canadienne.